

Fiche de poste pour le recrutement d'un Maître de Conférences

(Version anglaise accessible ci-dessous / English version accessible below)

Référence réglementaire :

Décret 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 01

Numéro du poste : 01MCF0549

Référence Galaxie : 260558

Profil succinct : Droit pénal / Droits de l'homme

Article de recrutement : 26.I.1

Date de publication : 03/03/2026

Quotité de travail : 100 %

Niveau d'études demandé : Doctorat

Nombre de postes ouverts : 1

Domaine de recherche Euraxess : Criminal Law / Humans Rights

Date de recrutement : 01/09/2026

Lieux d'exercice :

Composante : UFR Droit Économie Gestion

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : UFR Droit à Orléans

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible : Bourges et Châteauroux

Pôle ou Département d'affectation : École de Droit

Laboratoire (Nom, Type) : Centre de Recherche Juridique Pothier

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :

M1 et M2 Droit privé

Licence et Master de Droit privé

Activités d'enseignement et besoins d'encadrement :

Le candidat recruté assurera des enseignements sur tous les niveaux d'études en droit. Il sera amené à dispenser des enseignements en :

- Droit pénal général,
- Droit pénal spécial,
- Droit international et européen des droits de l'homme,
- Procédure pénale.

Il pourra être amené à assurer des enseignements en anglais.

Compétences requises :

Une bonne expérience de l'enseignement du droit à un public d'étudiants juristes, et des compétences en droit pénal et en droits de l'homme. Une bonne maîtrise de l'anglais est attendue.

Compétences et expériences souhaitées :

Une expérience dans les approches pédagogiques innovantes au sein d'une équipe pédagogique serait appréciée. Il en est de même de la maîtrise de l'outil informatique.

La capacité d'enseigner en anglais est également bienvenue.

Contact (nom, prénom) : *Géraldine Goffaux*

Mail : geraldine.goffaux@univ-orleans.fr

Téléphone : 02 38 41 71 52

Profil Recherche :

Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :

Le Centre de Recherche Juridique Pothier de l'Université d'Orléans est une équipe d'accueil (UR 1212) qui regroupe une centaine de chercheurs autour de thématiques fortes, ancrées dans la réalité contemporaine du droit. Laboratoire de recherche pluridisciplinaire, il est composé de juristes relevant de trois sections différentes du C.N.U. (privatistes, publicistes et historiens du droit), auxquels s'ajoutent des sociologues et gestionnaires.

La recherche est actuellement structurée autour de quatre axes : « Mutations des sources du droit, des normes et de la normativité », « Organisations et gouvernances », « Patrimoine(s) » et « La personne dans la cité ».

Activités de recherche et compétences requises :

La personne recrutée sera amenée à développer des recherches en droit privé, en lien avec les axes du laboratoire, non seulement les axes « La personne dans la cité » et « Organisations et gouvernances », mais aussi les autres axes (« Patrimoine(s) » et « Mutations des sources du droit, des normes et de la normativité ») en fonction de son profil. Elle sera, en particulier, amenée à porter les recherches du laboratoire sur la protection des droits de l'homme et à participer aux contrats de recherche (voire impulser ceux-ci) qui commandent d'investir ce champ, notamment (mais pas seulement) autour des thématiques qui dessinent des défis sociétaux auxquels ont vocation à répondre les équipes de recherche de l'université d'Orléans.

Compétences et expériences souhaitées :

En sus de ses recherches individuelles, la personne recrutée aura vocation à participer aux travaux collectifs menés dans les différents axes du laboratoire (y compris les travaux qui transcendent ceux-ci). Elle sera également amenée à participer aux activités et à la vie du laboratoire (séminaires d'actualité, séminaires à destination des doctorants...). Une capacité à construire des projets « jeunes chercheurs » tels que des BQR ou des PHC, est souhaitée.

Moyens du laboratoire mis à disposition pour la personne recrutée :

La personne recrutée pourra, lors de sa venue sur le site du laboratoire, avoir accès à un bureau, partagé avec d'autres collègues. Un matériel informatique sera mis à sa disposition.

Contact (nom, prénom) : *Alexis ZARCA*

Mail : alexis.zarca@univ-orleans.fr

Téléphone : 02 38 49 25 15

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La publication des emplois d'enseignants chercheurs vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1er septembre 2026, est accessible sur l'application ODYSSEE du portail GALAXIE du 3 mars 2026 à 10h00 au 3 avril 2026 à 16h00 (heure de Paris).

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application ODYSSEE sous la forme d'un dossier complet (aucun dossier papier ne sera accepté) avec, pour chaque poste demandé, des fichiers au format « .pdf »

Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/recrutement-mcf-pr/nouvelle-candidature>.

La procédure de candidature et la composition des comités de sélection sont à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et->

[chercheurs/enseignants-chercheurs](#).

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur)

Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : comite.selection@univ-orleans.fr

Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

Liste des pièces à déposer dans l'application ODYSSEE du portail GALAXIE :

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original.

Pièces obligatoires :

Justificatif d'identité

Copie du Doctorat ou attestation de réussite du Doctorat

Rapport de soutenance ou attestation sur l'honneur qui n'en existe pas

Présentation analytique avec liste des travaux, publications

1 exemplaire d'un titre ou travaux présenté en cas d'audition

En cas de demande de recrutement étranger :

Les pièces énoncées ci-dessus doivent être fournies et complétées par une attestation indiquant la qualité d'enseignant chercheur étranger.

En cas de demande de détachement ou mutation prioritaire au titre du handicap ou du rapprochement de conjoint :

Seules la pièce d'identité, la présentation analytique et l'exemplaire de titre ou travaux sont à fournir complétées par l'attestation d'activité ou d'exeat et les pièces indiquant le rapprochement de conjoint ou l'attestation de reconnaissance de travailleur handicapé

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte au-delà du 3 avril 2026 après 16 heures (heure de Paris)

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidats avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués dans un premier temps à partir du dossier de candidature, puis le cas échéant lors de l'audition qui se tient en langue française.

Modalités d'examen des dossiers et d'audition des candidat-e-s :

Les modalités d'examen des dossiers et d'audition des candidats sont définies par le décret 84-431 modifié, article 9-2.

L'examen des dossiers s'effectue « (...) Au vu de rapports pour chaque candidat présentés par deux de ses

membres, le comité établit la liste des candidats qu'il souhaite entendre... ».

Pour les candidats retenus à l'audition : « l'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique. »

Mise en situation : ☐ Oui ☒ Non

Le cas échéant, sous forme de :

☐ Leçon ☐ Présentation des travaux de recherche ☐ Séminaire

Audition publique : ☐ Oui ☒ Non

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche. Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais. Par ailleurs, l'article 5 du décret n° 84-431 modifié, fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences dispose que les enseignants-chercheurs sont astreints à résider au lieu d'exercice de leurs fonctions.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 192 heures équivalent TD (Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant

les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences).

Rémunération du poste :

Le maître de conférences nouvellement nommé sera classé à l'échelon 1 de la grille des maîtres de conférences classe normale. Cette rémunération suit les règles énoncées dans le décret n°2021-1617 du 9 décembre 2021 portant création d'une indemnité différentielle en faveur de certains personnels enseignants et chercheurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cette rémunération peut faire l'objet d'une réévaluation selon les modalités de classement fixées par le décret n°2022-334 du 8 mars 2022 tenant compte de l'expérience du candidat.

Les enseignants-chercheurs sont éligibles au nouveau régime indemnitaire pour les enseignants-chercheurs selon le Décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021.

Décharges :

En application du décret n°2017-854, tout maître de conférences stagiaire bénéficiera :

- D'une formation initiale obligatoire pendant l'année de stage assortie de 32HTD de décharge pour l'approfondissement des compétences pédagogiques ;
- D'une formation complémentaire sur leur demande au cours des 5 années suivant la titularisation ouvrant droit à 32HTD de décharge.

L'Université d'Orléans complète ce dispositif en accordant une décharge supplémentaire de 32 HTD la première année pour l'installation des activités de recherche. Cette décharge pourra être complétée la deuxième année par une décharge de 32 HTD sur demande du maître de conférences et après avis du directeur de composante et du Conseil académique.

Les enseignants-chercheurs déchargés d'une partie de leurs services statutaires ne peuvent être rémunérés pour des enseignements complémentaires.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*

Job description

Associate Professor

Regulatory reference:

Decree 84-431 of June 6, 1984 relating to the status applicable to teacher-researchers and establishing the special status of professors and associate professor.

1. JOB PROFILE

Job identification:

CNU Section n°: 01

Position number: 01MCF0549

Galaxie reference: 260558

Short job profile: Criminal Law / Humans Rights

Recruitment article: 26.I.1

Publication date: 03/03/2026

Working hours: 100 %

Level of studies required: Doctorate

Number of job openings: 1

Euraxess research field: Criminal Law / Humans Rights

Recruitment date: 01/09/2026

Work places:

Teaching department: Faculty Law Economics Management

Place(s) of work: Faculty of Law, Orléans

Other possible place(s) of work: Bourges & Châteauroux

Laboratory (name and unit number): Pothier Legal Research Center (CRJP)

Teaching profile:

Training courses concerned:

M1 and M2 Private Law

Bachelor's and Master's Degrees in Private Law

Teaching activities and supervision requirements:

The successful candidate will teach at all levels of legal studies. They will be required to teach in:

- General criminal law,
- Special criminal law,
- International and European Human Rights Law,
- Criminal procedure.

They may be required to teach in English.

Required skills:

Significant experience teaching law to law students, and expertise in criminal law and human rights. A good command of English is expected.

Desired skills and experience:

Experience in innovative teaching approaches within a teaching team would be appreciated. Proficiency with IT tools is also desirable. The ability to teach in English is also welcome.

Contact (nom, prénom) : Géraldine Goffaux

Mail: geraldine.goffaux@univ-orleans.fr

Phone: +33 2 38 41 71 52

Research profile:

Presentation of laboratory:

The Centre de Recherche Juridique Pothier at the Université d'Orléans is a research unit (UR 1212) that brings together around a hundred researchers working on a number of key themes, all rooted in the contemporary reality of the law. A multi-disciplinary research laboratory, it comprises jurists from three different sections of the C.N.U. (privatists, publicists and legal historians), as well as sociologists and managers.

Research is currently structured around four axes: "Mutations des sources du droit, des normes et de la normativité" ("Changes in the sources of law, standards and normativity"), "Organisations et gouvernances" ("Organizations and governance"), "Patrimoine(s)" ("Heritage(s)") and "La personne dans la cité" ("The individual in the city").

Research fields and required skills:

The person recruited will be required to develop research in private law, in line with the laboratory's research areas, not only the "Organizations and governance" and "The individual in the city" areas (in particular, work in labor and social law), but also the other areas ("Heritage(s)" and "Changes in the sources of law, standards and normativity"), depending on his/her profile. In particular, they will be required to carry out the laboratory's research on the protection of human rights and to participate in research contracts (or even to initiate them) which require investment in this field, notably (but not only) around themes which outline societal challenges to which the research teams at the University of Orléans are intended to respond.

Desired skills:

In addition to his/her individual research, the person recruited will be expected to take part in collective work carried out in the laboratory's various areas of research (including work that transcends them). He/she will also be expected to participate in the activities and life of the laboratory (topical seminars, seminars for doctoral students, etc.). An ability to build "young researcher" projects such as BQR or PHC is desirable.

Available facilities in the laboratory:

The person recruited will have access to an office on the laboratory site, shared with other colleagues. Computer equipment will be made available.

Contact (surname, first name): Alexis ZARCA

Mail: alexis.zarca@univ-orleans.fr Phone: +33 2 38 49 25 15

2. RECRUITMENT CRITERIA

Submission of applications:

Vacancies for teaching and research positions at the University of Orléans, to be filled on September 1, 2026, can be accessed on the ODYSSEE application **from March 3, 2026 at 10:00 am to April 3, 2026 at 4:00 pm (Paris time)**.

The application procedure is entirely online and can only be done via the ODYSSEE web application in the form of a complete application file (no paper application will be accepted) with, for each position applied for, files in ".pdf" format.

A procedure guide is at your disposal:

The application procedure and the composition of selection committees are available on the following link: <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-enseignants-chercheurs>.

The job profile is available on the University of Orléans website: www.univ-orleans.fr (under the section "Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur").

Applicants are asked to provide a valid e-mail address, and to check their e-mail regularly. Contact between the university and applicants will be exclusively carried out by e-mail.

- For any questions relating to your application, please contact the University's Human Resources Office (Teaching and Research Staff Services) by e-mail at the following address: comite.selection@univ-orleans.fr
- Information and documents are also available on the University of Orléans website at the following address: <http://www.univ-orleans.fr/>

List of documents to be submitted in ODYSSEE application:

Administrative documents in foreign languages must be translated into French and enclosed with the original.

1. Mandatory documents:

Proof of identity

Copy of doctorate or certificate of successful completion of doctorate

Defense report or affidavit of honor in the absence of such a report

Analytical presentation with list of work and publications

1 copy of a title or work submitted for audition

2. In the case of foreign recruitment:

The documents listed above must be supplied, together with a certificate stating that the applicant is a foreign research professor.

3. In the case of a request for a secondment or priority transfer on the grounds of disability or spouse reunification:

Only the identity document, the analytical presentation and the copy of the title or work need be provided, together with the attestation of activity or exeat and the documents indicating that the applicant is a spouse or the attestation of recognition as a disabled worker.

Any application or document submitted after the deadline will be declared inadmissible.

We therefore recommend that you do not wait until the last few days before submitting your application. No documents will be taken into account after April 3, 2026 at 4:00 pm (Paris time).

Criteria for the assessment of applications by the selection committee:

The assessment of applications will be based on the quality of the application form and on the experience in the teaching and research fields as well as on the consistency of the applicants' profiles with the needs expressed in the job description.

These elements will first be assessed based on the application form, then if necessary during the interview of the applicant, which will be held in French.

Procedures for examining applications and interviewing applicants:

The examination procedures for the application forms and the procedures for the interview of applicants are defined by decree 84-431, as amended, article 9-2.

The examination of the applications is carried out as follows: "(...) On the basis of reports for each applicant presented by two of its members, the committee draws up the list of applicants it wishes to hear...".

For applicants selected for the interview: "the interview of applicants by the selection committee may include a professional simulation, in particular in the form of a lesson or a seminar presenting research work. This simulation may be public."

Simulation: ☐ Yes ☒ No
If so, in the form of:
☐ Lesson ☐ Presentation of research work ☐ Seminar
Public audition: ☐ Yes ☒ No

3. GENERAL PROVISIONS :

The University of Orléans is characterized by its multidisciplinary nature. It accounts for 3 Training and Research Units, 1 University Engineering School (Polytech), 4 University Institutes of Technology, 1 Faculty of Education (INSPÉ), 1 School of Earth, Environment and Space Sciences (OSUC), 1 University School of Physiotherapy (EUK) and a Medical Department. More than 20,000 students, including more than 2,000 foreign students, frequent one of the University's sites in the Centre-Val de Loire region. Its international vocation is confirmed with 14% of foreign students and nearly 90% of countries represented.

Recognized as a European University through the ATHENA network and awarded the "Human Resources Excellence in Research" HRS4R label.

Leader of several projects, its ability to innovate translates into the dynamism of its research and the technology transfer towards regional, national and international businesses. The Orléans Campus benefits from an ecosystem of scientific excellence with 25 research units.

Its training offer, with numerous professional courses, is being developed in close connection with research. For more information: <http://www.univ-orleans.fr/>.

Conditions of practice:

According to the University's needs, training courses are subject to happen at all levels of university training, within all the university's colleges and sites, in French or in English.

In addition, article 5 of decree n° 84-431, as amended, which sets the common statutory provisions applicable for teacher-researchers and which establishes a particular status for the body of professors and the body of associate professors, states that teacher-researchers are compelled to reside at the place where they carry out their duties.

The position for which you are applying is subject to being located in a "zone à régime restrictif" (restricted area) in the sense provided by article R 413-5-1 of the penal code. If so, your appointment and/or assignment can only take place after an access authorization delivered by the head of the institution, as stated in article 20-4 of decree n°84-431 of 6 June 1984.

This position is also open for people "bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi" (benefitting from employment obligation) mentioned in article 27 of law n°84-16 of 11 January 1984, as amended, which establishes statutory provisions for State civil service (disabled persons).

Remuneration for the position:

The newly appointed associate professor will be classified in step 1 of the grid for associate professors in normal class. This remuneration follows the rules stated in decree n°2021-1617 of December 9, 2021 on the creation of a differential allowance in favor of some teaching and research staff from higher education and research.

This remuneration can be subject to a reassessment according to the classification procedures established by decree n°2022-334 of March 8, 2022 taking into consideration the experience of the applicant.

Teacher-researchers are eligible to the new compensation scheme for teacher-researchers according to decree n°2021-1895 of December 29, 2021.

Reduced teaching loads:

In accordance with decree n°2017-854, all associate professors will benefit from:

- A compulsory on-the-job training during the probationary year with 32HTD of reduced teaching load for the development of educational skills;
- An additional training upon their request during the 5 years following the granting of tenure, which gives right to 32HTD of reduced teaching load.

The University of Orléans completes this system by granting an additional reduced teaching load of 32HTD on the first year for the establishment of research activities. This reduced teaching load can be completed on the second year with another reduced teaching load of 32HTD upon the associate professor's request and after the opinion of the head of the teaching department and of the Academic Council.

Teacher-researchers with a reduced teaching load cannot be remunerated for additional classes.

*Within the framework of the action plan for professional equality,
the University of Orléans favorably welcomes applications of persons of the gender least represented in the
field or discipline concerned, disabled persons and persons of all ages and origins.*